



*« Dans mon enfance charentaise  
j'habitais une maison à trois kilomètres du premier  
hameau. Elle était assise sur le rebord d'une vallée...  
La vigne, le blé, le bois, le pré et l'eau nous fournissaient  
le nécessaire... La vie quotidienne passait par les chemins  
détrempés de novembre, la terre coupante de février, les  
jambes molles du printemps... »*

*A cette époque on mourait chez soi, quand ce n'était pas à  
la guerre. Le médecin venait au pas de son cheval. Le curé,  
plus jeune, montait à bicyclette, de femme évidemment à  
cause de la soutane. Pour donner à la mort sa dimension  
métaphysique, il fallait se forcer un peu... »*

Latche, aout-octobre 1980, (Ici et maintenant)

*François Mitterrand*

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author provides a detailed breakdown of the company's revenue for the quarter. It includes a comparison between actual performance and the budgeted figures, highlighting areas where the company exceeded expectations and where it fell short.

The third section focuses on the company's financial health and liquidity. It analyzes the current cash flow and identifies potential risks that could impact the company's ability to meet its short-term obligations. Recommendations are provided to mitigate these risks and improve overall financial stability.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and a forward-looking statement. It expresses confidence in the company's ability to achieve its strategic goals in the coming year, provided that the management team continues to focus on operational efficiency and financial discipline.

# SOMMAIRE

## **BUSSAC INFO**

**BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION**

**N° 58**

**QUATRIEME TRIMESTRE  
1995**

Responsable de la publication:

Guy Chapuis.

Rédacteur en chef

MC Pommier

Comité de rédaction:

M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.  
Gaillard, M.C. Pommier

ISSN : 0776-2246

- 3 Editorial
- Informations municipales**
- 4 Conseil municipal du 19 octobre 1995
- 6 Conseil municipal du 11 novembre 1995
- 7 Conseil municipal du 23 novembre 1995
- Informations locales**
- 10 Etat civil - Elections
- 11 Photos-travaux
- 13 Morceaux choisis
- 16 Le repas des aînés
- 18 Chasse, Association Mélodie
- 20 Trois médailles
- 21 Bref et vrac
- 23 Conseil d'école du 10 novembre 1995
- 26 Les Antilles à l'école, annonces
- Foyer rural**
- 27 Le mot du président, informatique
- 29 195Quatrième
- 30 Section remise en forme
- 31 Gymnastique volontaire
- 32 Football, couture
- 33 Jumelage
- 34 L'arbre de Noël
- 35 Section boules

# Joyeux Noël



et

# Bonne Année à tous

Réalisé par:  
les enfants du club informatique de Bussac

A/C BOIZEAU Pierre  
 NAME RANK  
 Brigade Rivstak . CAL. N° 8 TC N° 2  
 SERIAL NO. UNIT



M. IGMAN SP 71133  
 00.879 ARMEES



## Editorial

« Monsieur le Maire

*Voilà plusieurs semaines que j'assume une mission propre à la gendarmerie, au sein du groupement d'Artillerie Leclerc n° 8 basé sur le mont Igman qui surplombe SARAJEVO. Après notre intervention et celle des avions de l'OTAN, cette ville commence à revivre. Malgré nos conditions de vie très difficiles, largement commentées par la presse, mes trois camarades et moi-même sommes fiers d'avoir, hélas par les armes, contribué à la signature d'un traité de paix. Sera-t-il durable ? Nous l'espérons de tout coeur. Par tradition, comme tous ici, sans aucune vanité de ma part, je vous adresse cette missive dont l'enveloppe sera dans le futur le témoignage qu'un des habitants de votre agréable commune a participé à une mission de paix. Pour la petite histoire mes camarades et moi-même auront été les seuls à avoir vécu sur le mont Igman (1550m) sans tente, dans la boue et le froid, au sein de la FRR, puisque dans quelques jours notre mission prend fin. Nous redescendons sur Mostar et ce, pour encore quelques mois avant de retrouver notre famille et notre beau pays. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.*

*Pierre BOIZEAU »*

N'est-ce pas un beau message de Noël que ce témoignage d'un citoyen de notre commune engagé dans une mission de paix ? Tâche délicate exécutée dans des conditions particulièrement difficiles.

J'ai tenu à vous le communiquer en l'accompagnant de mes souhaits d'heureuse et paisible année nouvelle.

Guy Chapuis

## Conseil municipal du 19 octobre

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 19 octobre à 18 heures, sous la présidence de Guy Chapuis, maire

et en présence de Monsieur Couval ,receveur. Un conseiller avait donné pouvoir. Madame Durand donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 août qui est adopté à l'unanimité. Madame Yvette Garlopeau est désignée comme secrétaire de séance.

### **VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

Le budget supplémentaire 95 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 255042 F et en dépenses et recettes d'investissement à 32 000F. Un crédit de 10 000 F est affecté à l'acquisition de matériel ( télécopieur pour la mairie, tronçonneuse pour l'atelier ) . Une somme de 114 000 F est portée au chapitre « aménagement du lotissement des Grands Champs » et permettra le démarrage de la seconde tranche de travaux .

Le conseil adopte ce budget à l'unanimité.

### **ACQUISITION D'UN TELECOPIEUR**

Le maire propose au conseil d'équiper la mairie d'un télécopieur. Il informe l'assemblée qu'un agent de France Telecom, en partenariat avec l'Association départementale des Maires, lui a présenté deux appareils.

Le conseil, constatant l'utilité de cette acquisition, vote un crédit de 2500 F au programme 2147/124 du budget supplémentaire 1995. Il sollicite, dans le cadre de la DGE, une subvention de l'Etat pour l'achat de ce télécopieur.

### **LIMITE DES COMMUNES BUSSAC SUR CHARENTE-LE DOUHET**

Le Maire informe le conseil municipal de l'arrêté de Monsieur le Préfet N° 951692 en date du 21 juillet portant ouverture des travaux de rénovation du cadastre pour la portion cadastrée section AM, et ce à compter du 4 septembre 1995. Le Maire donne également communication d'une lettre des services du cadastre de Saintes datée du 31 août confirmant cette opération et la tenue d'une réunion d'information des élus des communes concernées le mercredi 6 septembre. Les plans cadastraux de Bussac sur Charente et Le Douhet faisant ressortir des limites séparatives de communes différentes, il revient donc aux conseils municipaux respectifs de se prononcer sur ces limites séparatives.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme que le chemin partant du Village de Chez Tessier et conduisant au village de la Planche est connu de tout temps comme limite séparative des communes de Bussac sur Charente et Le Douhet. Ces deux collectivités assurent ensemble et pour moitié l'entretien de ce chemin limitrophe.

## Informations municipales

### ECHANGE DE TERRAIN ENTRE MONSIEUR GAGNARD ET LA COMMUNE

Afin d'assurer une homogénéité de sa propriété, Monsieur Gagnard propose d'échanger la parcelle cadastrée section AK 848 de 5a89ca de sa propriété enclavée dans l'unité foncière détenue par la commune avec les parcelles communales cadastrées section AK 845 (0a90ca) et AK 849 (2a98ca) soit au total 3a88ca.

L'échange aura lieu sans soulte.

Il s'engage à prendre à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

Le conseil municipal accepte cette proposition et autorise le maire à signer l'acte administratif.

### COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire informe le conseil du décret du 8 mars 1995 relatif à la composition des commissions de sécurité et d'accessibilité . Elles sont présidées par le maire ou son représentant et se composent de membres avec voix délibérative mais aussi de membres avec voix consultative.

**Commission communale de sécurité:** le conseil propose comme membres avec voix consultative : Madame Nadine Ganthy, directrice du groupe scolaire, Jean-Luc Marchais et Paul Rault.

**Commission d'accessibilité aux personnes handicapées:** le conseil propose Madame Françoise Durand et Monsieur Christophe Dourthe.

### TRAVAUX EN COURS

Le maire informe le conseil que les travaux d'aménagement du virage du Pontreau viennent de se terminer. Il souhaite que cette réalisation conçue par la cellule départementale de sécurité soit efficace. Le passage piétons souhaité depuis longtemps n'a pu être réalisé : il convient au préalable de modifier les limites de l'agglomération.

La première tranche de travaux au lotissement des Grands Champs est en cours d'achèvement. Le géomètre va venir effectuer le bornage des lots pour procéder à leur vente.

Les employés ont procédé à l'aménagement intérieur de l'atelier municipal, à l'évacuation d'eau au local foot. Ils poursuivent par la tonte, l'élagage, le débroussaillage, le nettoyage des caniveaux et des regards.

Il va aussi être procédé à la reconstruction du mur à l'ancien presbytère.

## Conseil municipal du 11 novembre

Le 11 novembre 1995, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie à 8h45, sous la présidence de Guy Chapuis, maire.

Madame Garlopeau, excusée, a donné pouvoir.

Le procès-verbal de la réunion du 19 octobre est adopté à l'unanimité.

Monsieur Guicheteau J.M est désigné comme secrétaire de séance.

### **LOTISSEMENT DES GRANDS CHAMPS : FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS**

Le maire expose au Conseil Municipal que la réalisation de la 1ère tranche du lotissement permettra, en dehors du lot de 2550 m<sup>2</sup> réservé à la construction de 6 pavillons par l'office d'H.L.M, la vente de 5 lots pour une superficie totale de 4600 m<sup>2</sup>.

Le coût de l'opération de viabilisation: frais de géomètre, études pour l'assainissement individuel, VRD, s'élève à 436 575 F H T.

Pour la réalisation de cette 1ère tranche supportant une part importante du coût d'aménagement de la zone, le maire propose de prendre en compte la 2ème tranche estimée à 219 100 F H T pour une superficie de 5400 m<sup>2</sup>.

Le prix de revient du m<sup>2</sup> ressortirait ainsi à 73,60 F H.T , soit 88,75 F TTC.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide de fixer à 90 F TTC le m<sup>2</sup> le prix de vente des lots.

### **ACQUISITION DE PARCELLE**

Le maire expose au Conseil municipal que l'acquisition de la parcelle cadastrée Section AK n°522 permettrait de poursuivre l'unité de la propriété communale au lieu-dit « La Cuelle », près de la zone des Grands Champs, et faciliterait l'aménagement ultérieur de cet ensemble.

Le propriétaire propose de céder cette parcelle (d'une contenance de 19a 58ca) à la commune pour un montant de 20 000 F H.T.

Le conseil accepte cette proposition et charge le maire d'accomplir les formalités nécessaires et de signer l'acte correspondant.

## Conseil municipal du 23 novembre

Le 23 novembre, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la présidence de Guy Chapuis, maire. Tous les conseillers étaient présents.

Madame Durand donne lecture du procès-verbal de la réunion du 11 novembre qui est adopté à l'unanimité.

Madame Anne Vernet est désignée comme secrétaire de séance.

### Contrats Emploi Solidarité

Monsieur le maire ouvre la séance et communique la circulaire émanant de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi relative aux Contrats Emplois Solidarité.

Un jeune homme débute un Contrat Emploi Solidarité le 1 décembre: il participera avec les employés communaux aux travaux liés à l'entretien de la voirie et des bâtiments. Une jeune fille commencera le 1er janvier: elle assurera les fonctions d'aide Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles au groupe scolaire.

### Prolongation de la piste le Pontreau-les Maillaux

Le maire présente au conseil le devis des travaux de prolongation de la piste cyclable Le Pontreau-Les-Mailleaux d'un montant de 350 000 F HT, soit 422 100 TTC. Le conseil municipal sollicite une subvention du Conseil Général pour la réalisation de cette opération.

### Restauration scolaire et garderie

Sur proposition du maire et en accord avec le régisseur, le conseil municipal décide de porter le prix du repas à 10F50 à compter du 1/01/96 (fixé à 10 F en mars 94) et le taux horaire de la garderie de 5,75 F à 6 F.

### Convention commune - mission locale

Le maire donne lecture du projet de convention entre la Mission Locale et la commune qui a pour objet de déterminer les modalités de collaboration entre les deux partenaires afin d'améliorer le service rendu à un public jeune 16/25 ans en difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

Le conseil municipal constate l'intérêt des services proposés et des moyens mis à la disposition de la commune. Il autorise le maire à signer la dite convention.

## Informations municipales

### ❑ Tourisme et pêche en Saintonge

Le maire donne connaissance au conseil de la demande de subvention présentée par l'Association Tourisme et Pêche en Saintonge dont le but est de promouvoir les séjours touristiques après mise en valeur des sites.

Le conseil municipal, considérant l'intérêt des opérations entreprises :

- décide d'adhérer à cette association et de verser la somme de 1000 F
- souhaite la poursuite de l'aménagement des berges de la Charente.

### ❑ Modification du plan d'occupation des sols

Le maire expose au conseil municipal qu'au moment de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, il avait été institué, en vue d'un éventuel élargissement ultérieur de la voie, un « emplacement réservé » près du chemin des Pins.

Le conseil municipal, constatant que les caractéristiques actuelles du chemin satisfont aux besoins du trafic, demande la suppression de cette réserve.

### ❑ Recensement complémentaire de la population

Le maire rappelle au conseil municipal qu'il a été procédé dans la première quinzaine d'octobre à un recensement complémentaire. Après examen des données, l'INSEE vient de l'informer que la nouvelle population légale est de 1100 habitants (989 au recensement général de 1990).

### ❑ Saintonge Romane :

Le maire informe le conseil qu'un pupitre signalétique va être réalisé et implanté à proximité de l'église.

Madame Garlopeau rend compte de l'Assemblée Générale de Saintonge Romane du 20/11/95.

### ❑ publicité dans Bussac-Info :

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 9/09/91 qui fixait le tarif d'un encart publicitaire dans le journal municipal consenti aux artisans et commerçants de la commune.

Le conseil municipal décide d'étendre cette possibilité d'insertion à des annonceurs extérieurs à la commune, pour des services non assurés par des commerçants ou artisans locaux. Il décide de leur appliquer les tarifs suivants :

- 1/8 ème de page : 165 F
- 1/4 de page : 300 F
- 1/2 page : 500 F
- 1 page : 1000 F

Une réduction de 25% sera accordée à l'annonceur qui s'engage à faire une publicité dans les quatre numéros de l'année.

## Informations municipales

### VIREMENT DE CREDITS :

#### Syndicat des chemins

Pour permettre le règlement de la facture du Syndicat des Chemins, le maire propose au conseil de procéder à des virements de crédits sur l'exercice 1995, soit :

- travaux de voirie : C/6313 : +31 000 F
- travaux de bâtiments : C/232-127 : -31 000 F
- prélèvement sur recettes de fonctionnement : C/831: -31 000 F
- prélèvement sur recettes de fonctionnement : C/115 :-31 000 F

#### Syndicat d'électrification

Pour permettre le règlement du remboursement de l'emprunt auprès du Syndicat d'électrification le conseil municipal décide de procéder à des virements de crédits :

- remboursement emprunt Syndicat d'électrification : C/189 : +2285 F
- dépenses imprévues : C/29: - 2285 F

#### Lotissement communal des Grands Champs

Afin de financer les travaux d'aménagement du lotissement communal des Grands Champs, le conseil municipal décide de changer l'imputation des crédits de la manière suivante :

- travaux confiés au SIVOM : C/2534 :-358 800 F
- travaux aménagement du lotissement communal : C/237-128 : +358 800 F

### Artisan plâtrier

#### Jacques MENUET

Carrelage  
Placo-plâtre  
Cheminées et foyers fermés  
Escaliers sur voûte sarrazine

1, chemin des motillons  
**17100 Bussac sur Charente**  
**Tel. 46.93.46.75**

## Informations locales

### Etat-civil



#### Naissance

- Océane Amandine MONGET, née à St Jean d'Angely le 19/10/95, fille de Mr et Mme Thierry MONGET, 4 chemin des chaumes.

#### Décès

- Régina Marie DAVID, veuve DORIAT décédée le 27/04/95 à Issy-les-Moulineaux (Hauts de Seine)

- Emilienne Antoinette RETAILLOU, veuve PARPAILLON décédée à Saintes le 12/10/95, domiciliée 35, chemin des Guilloteaux

### Service national

Jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 1978, faites-vous recenser à la mairie entre le premier et le 30 janvier.



## ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Monsieur le Maire,

L'Association des Paralysés de France vous remercie de votre précieuse participation ainsi que toutes les personnes qui se sont dévouées pour la "Noisson du cœur" du 30 septembre dernier.

Avec nos sentiments reconnaissants

A.P.F. 7, av. du 14 juillet  
17000 LA ROCHELLE

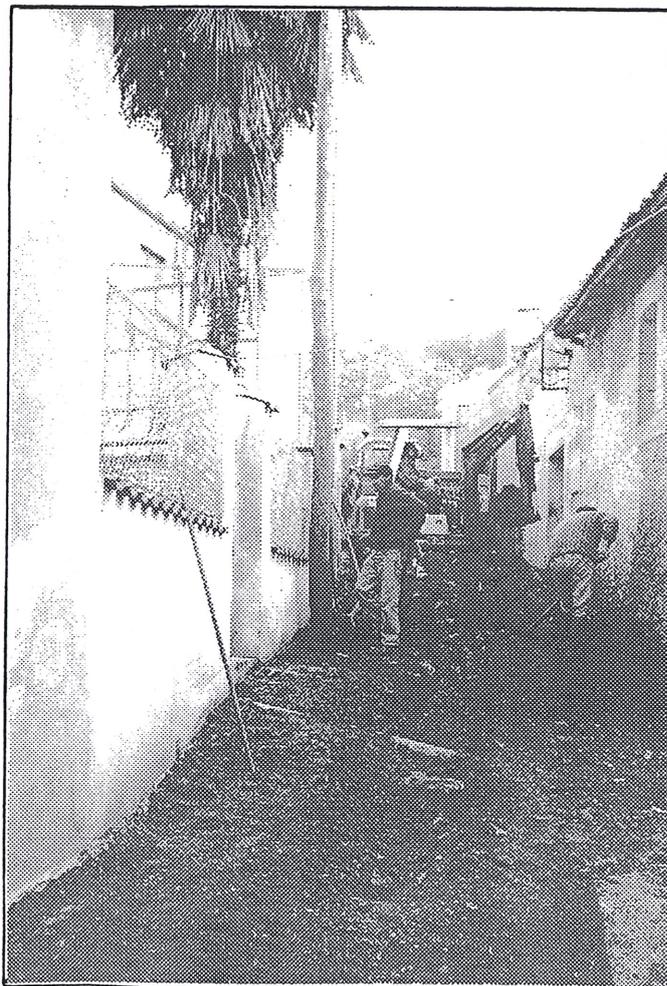
TÉL. : 46 34 54 7  
Fax : 46 44 81 5

## Photos-travaux

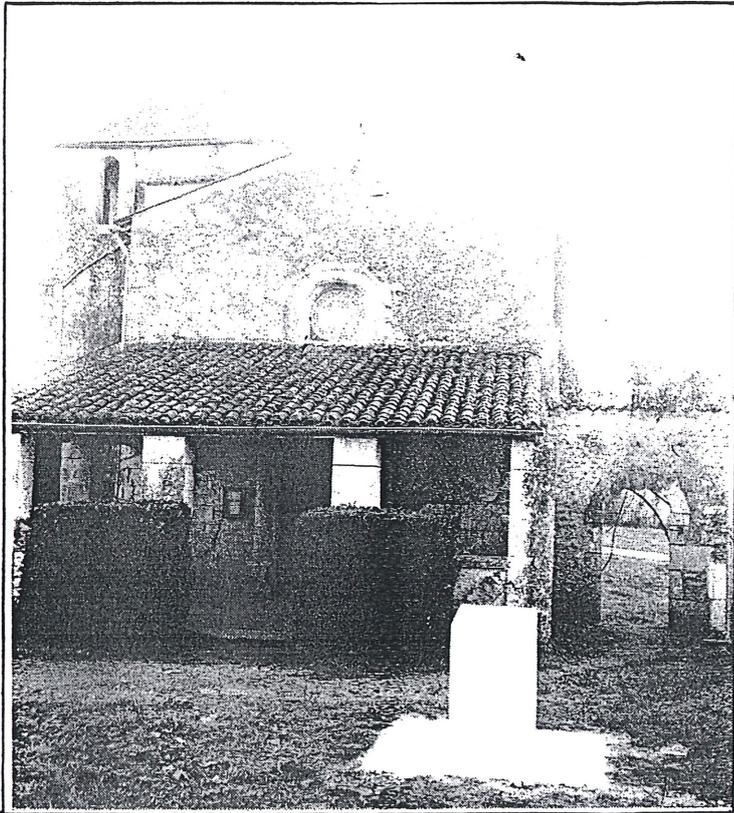


Ci-dessus, le virage du Pontreau en réfection: bordures de trottoir longeant la piste cyclable et bande de sécurité gravillonnée sensée « réveiller » l'automobiliste trop rapide dans l'abord du virage.

A Port Bertheau, remise à neuf par les ouvriers municipaux de la petite rue descendant à la Charente. Béton lavé et caniveau central. Le travail maintenant presque achevé, fut difficile. Le terrain rocheux, l'exigüité des lieux, les différences de niveaux entre les seuils des habitations, les réseaux électriques et d'adduction d'eau traversiers ont demandé à nos employés tout leur savoir faire en la matière. Bon travail ! Photo prise en début de chantier, le résultat final est à contempler sur place.

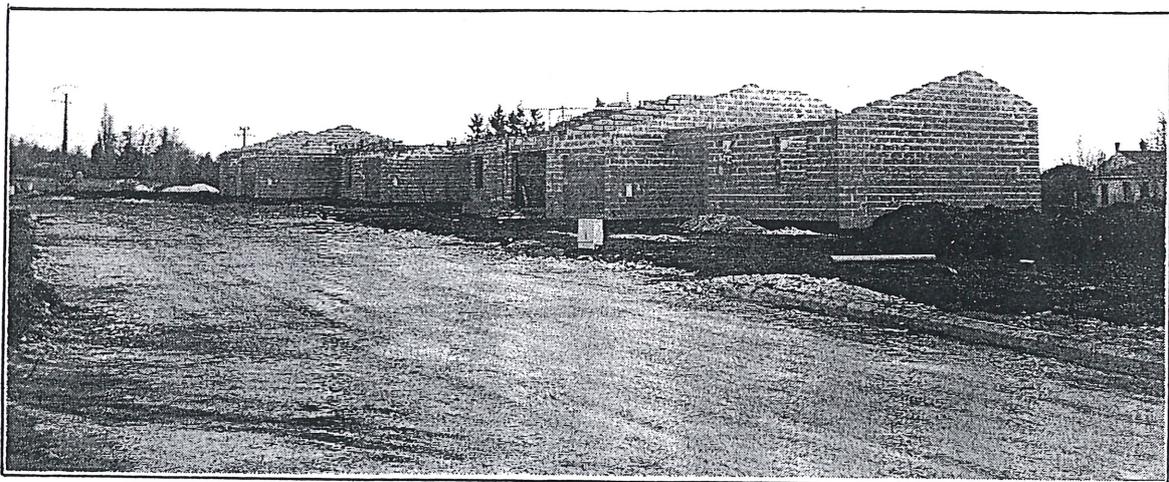


## Photos-travaux



Notre église dans la brume d'un matin d'hiver. Au premier plan, un pupitre avec informations touristiques, flambant neuf, réalisé avec la collaboration de Saintonge romane. Il lui manque un peu de patine pour s'intégrer au cadre mais le temps y pourvoiera.

Lotissement des Grands Champs. La construction des logements sociaux avance. Photo prise milieu décembre.



## Morceaux choisis

## GRAFFITI

Il se trouve sur un registre d'état civil, à la date de la mort de madame Dupaty de Clam, de la famille de Jean-Baptiste Dupaty de Clam, seigneur de Bussac. Il est nettement postérieur à cet événement et semble sans rapport avec les écrits qu'il accompagne et pourtant...



mort  
de madame  
Dupaty  
de Clam

Le 27 septembre 1779 est morte madame  
Dupaty à Saintes et a été enterrée le 28 dans le  
cimetière de l'église paroissiale de Saint Pierre comme elle avait demandé.  
C'était une dame fort aumoniale et d'une grande piété que  
son âme repose en paix Gilbert curé de Bussac

## Traduction:

« Le 27 septembre 1779 est morte madame Dupaty à Saintes et a été enterrée le 28 dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint Pierre comme elle avait demandé. C'était une dame fort aumoniale et d'une grande piété. Que son âme repose en paix.

Gilbert curé de Bussac »

## Affaire Dreyfus:

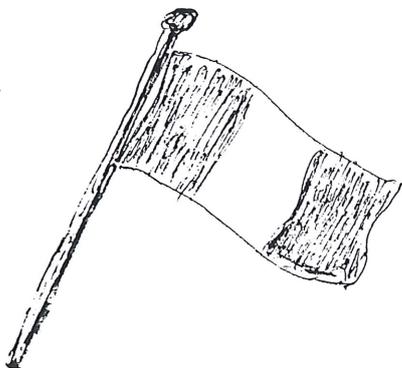
Le lieutenant colonel Ferdinand Dupaty de Clam y joue un rôle fâcheux et important, il contribue grandement à la condamnation de Dreyfus. Il est aussi l'arrière petit fils de M. Jean-Baptiste Dupaty de Clam, seigneur de Bussac jusqu'à sa mort en 1788.

Voilà comment la toute petite histoire rejoint la grande et comment un pro-dreyfusard timide et anonyme a marqué son indignation à l'échelle d'une toute petite commune (Bussac) pendant que Zola, à l'échelle nationale écrivait « J'accuse... »

## PREMIER DRAPEAU ?

( Registre des délibérations du conseil municipal)

« Demande d'un drapeau  
Aujourd'hui, 17 décembre 1848..., le conseil municipal...  
vu le décret de l'assemblée nationale du 14 septembre 1848  
vu la circulaire de Monsieur le Préfet du 29 novembre 1848,  
exprime le vœu qu'un drapeau soit demandé en son nom par M. le  
Maire pour être déposé à la mairie et figurer dans les solennités  
publiques.  
Il s'engage à payer les frais d'emballage et de transport auquel  
donnerait lieu l'envoi de ce drapeau »



## Informations locales

### Le drapeau de la France:

Le drapeau blanc des rois de France est repris à la Restauration (1814-1830), le drapeau tricolore de la Révolution est repris en 1830 sous Louis Philippe et maintenu en 1848 lors de l'avènement de la II<sup>e</sup> république.



### JAMAIS CONTENTS !

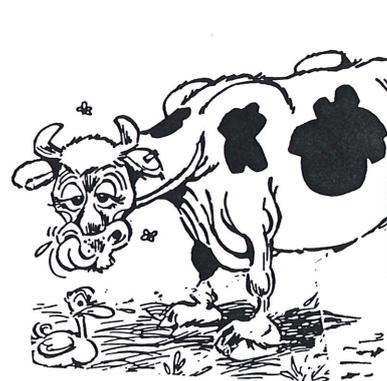
Avril 1932, registre des délibérations du conseil municipal.

« Goudronnage des routes.

*M. le Maire fait connaître que le goudronnage des routes rend le pavé si glissant qu'il est un obstacle à la circulation des voitures à traction animale utilisées pour les exploitations agricoles. Le conseil émet le vœu que les produits employés, goudron et gravier, soient mélangés de telle façon que les animaux puissent circuler et traîner sans danger les voitures ou charrettes auxquelles ils peuvent être attelés. »*

### Rappel:

Avant le goudronnage des routes, les voies de communication étaient d'infâmes bourbiers l'hiver, cailloux et nids de poules poussiéreux l'été. Leur entretien occasionnel était confié en grande partie aux populations locales, et rappelait fâcheusement le système de la corvée des chemins de l'époque féodale.



Animal sérieusement commotionné après de multiples chutes.



### OU L'ON S'APERÇOIT QUE UN CHAR = UN HOMME = UN CHEVAL

Jun 1931, registre des délibérations du CM.

«Char funèbre.

*Le conseil, considérant que dans la location du char en dehors de la commune, le conducteur se trouve lésé du fait qu'il partage également avec la commune, alors que celle-ci n'y participe que pour 1/3 (char) tandis que lui est pour 2/3 (homme + cheval) décide de partager dans ces proportions; sur la base de 10f par km aller et retour, la commune encaissera le 1/3 et le conducteur les 2/3. »*

PUBLICITE

*Pour bien  
commencer l'année,  
offrez vous de bonnes garanties santé !*



## *Mutuelle Santé Atlantique*

**Quelle que soit votre profession, . . .**

**. . . Nous vous offrons :**

- Des garanties adaptées à vos besoins
- Un réseau de proximité
- Des tarifs compétitifs

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS PERSONNALISES AU :

**N° Vert 05 46 17 17**

APPEL GRATUIT

Groupe  M S A

## Le repas des aînés



C'était jour de fête pour les aînés le 3 décembre.

C'était fête aussi pour les nouveaux conseillers municipaux. Dans la salle municipale joliment décorée, ils ont accueilli avec plaisir les anciens de la commune en compagnie des membres du CCAS.

A l'heure de l'apéritif, nous avons écouté le mot de monsieur Chapuis. F. Durand a ensuite remercié les personnes du CCAS et de la commune qui ont aidé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée. Remerciements aussi à madame Jacques qui offre chaque année le fromage.

Les membres du CCAS et les conseillers ont servi un agréable repas aux convives installés à des tables joliment décorées. Jugez plutôt du menu : potage, pain de poisson, rôti de veau, petits légumes, salade aux noix, fromage, gâteau. Café cognac et cassis pour finir !



## Informations locales



Inutile de vous préciser que Marie-Claude a animé la journée ; les danseurs ont pu s'échauffer entre chaque plat, la chorale des Anciens leur a permis de prendre quelque repos à deux reprises.

Bref, le soir venu, il a bien fallu que chacun s'en retourne chez soi après une très bonne journée.

A l'année prochaine.

Christophe Dourthe



**Vous cherchez  
une place d'hébergement  
pour une personne âgée**

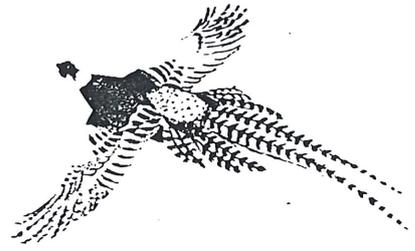
téléphonez au:

**Centre d'information départemental  
sur l'hébergement des personnes âgées**

**Tél. : 46 92 52 51**

Un service du Conseil général à votre disposition pour vous indiquer les places disponibles dans toutes les structures d'hébergement existantes en Charente-Maritime (maisons de retraite, logements-foyers, placement chez des particuliers, etc...), les prix pratiqués et les différentes formes d'aides financières, etc...

## Chasse



Les ouvertures se succèdent et ne se ressemblent pas. Le temps de la cueillette est révolu. Les chasseurs doivent gérer leur gibier et leur territoire.

Attention ! un certain projet de mise en réserve naturelle des rives de la Charente va grever notre territoire. Protéger une zone de toutes activités humaines, sans aménager le milieu, ne sert absolument pas la bonne cause. Nous savons que si l'évolution s'est faite au prix des richesses naturelles, il ne faut pas qu'elle se poursuive en sacrifiant l'espace des hommes qui régulent.

C'est en ce sens que la chasse, au sens noble du terme, demeure un véritable art et, disais-je la seule forme de chasse complète.

Mais le plaisir de la chasse doit vivre jusque sur la table de **notre banquet annuel qui aura lieu à la salle des fêtes de Bussac le 24 février 1996** où ce jour là nous aurons de quoi ranimer durablement les feux de la passion.

Le bureau ACCA Bussac

## Association Mélodie

Résultats obtenus en coupe d'Europe d'accordéon et orgue à Limerick (Irlande) les 28 et 29 octobre 1995

Accordéon :

catégorie débutant A :

**Labbé Loïc**. 1er prix coupe avec grande distinction et ruban d'honneur 95% des points.

catégorie semi-professionnelle B :

**Gaudin Maëlle**. 1er prix coupe 90% des points

Orgue :

catégorie musette 2ème degré :

**Gaudin Jérôme et Gaudin Maïté**. 1er prix médaille d'or avec 85% des points

L'année prochaine éliminatoire le 10 mars 96 à Cubzac-les-ponts. Puis coupe d'Europe pour les élèves qualifiés à Versailles fin octobre 96.

Véronique Gaudin

# ALIMENTATION GENERALE

17100 BUSSAC

Tabac  
Journaux  
Pains  
Viennoiserie  
Poisson  
Viande  
Cr merie



## EPICERIE

Christian MENAUD

T l . 46 93 55 25

Ouvert tous les jours 8h30-12h30...16h-19h30  
Dimanche et jour f ri  9h30-12h30

*Je fais pousser et cuire sur place le pain et la viennoiserie*

A handwritten signature in cursive script, which appears to read 'C. Menaud', written in black ink.

## Trois médailles

Samedi 11 novembre.

A l'issue de la cérémonie du souvenir autour du monument aux morts, une rencontre amicale rassemblait à la mairie conseillers municipaux et personnel communal en présence de Philippe Marchand, ancien ministre, conseiller général du canton.

Il s'agissait d'honorer trois concitoyens qui, à des titres divers, ont « bien mérité » de la commune.

Guy Chapuis remettait à Jean-Louis Faveau la médaille d'argent communale départementale et régionale pour 20 années de bons et loyaux services.

A leur tour, Jean Daniaud et René Bouraud recevaient des mains de Philippe Marchand la médaille de vermeil qui récompense plus de 30 années au service de la collectivité.

Un vin d'honneur clôturait la cérémonie.



De gauche à droite: Guy Chapuis, Philippe Marchand, Jean-Louis Faveau, René Bouraud (assis), Jean Daniaud.

## Bref et Vrac

 En ligne directe avec la poste


Pour connaître un tarif ou un produit courrier, déposer une réclamation ou faire une suggestion, avoir l'assurance d'un interlocuteur

unique et d'une réponse personnalisée, la poste nous propose un numéro vert gratuit.

**N° Vert 05 05 02 02**  
C O U R R I E R

Horaires du service Clientèle Courrier: du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

 France Télécom


3615 sovtel

A l'intention de tous ceux qui entreprennent des travaux de terrassement risquant d'endommager les câbles souterrains du réseau de télécommunication, France Télécom met en place un serveur télématique: **3614 SOVTEL**.

Avant le début de chaque chantier, une simple consultation sur Minitel permet de savoir rapidement où s'adresser pour obtenir des renseignements sur l'implantation de câbles dans le site concerné.

SAMU 17

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, le service d'Aide Médicale Urgente de la Charente Maritime (SAMU 17) vient de se doter d'un système permettant d'identifier les appels. Les appels anonymes au « 15 » ne sont donc plus possibles puisque le SAMU reçoit donc automatiquement le numéro de téléphone de la ligne qui l'appelle.

 De l'utile à l'agréable

*Pourquoi un pied d'osier au bout du rang de vigne ?*

Autrefois, et avant la ficelle plastifiée, le lien d'osier sert à ficeler les « javelles » et à attacher les branches sur leur guide; le brin d'osier, après avoir été roui, entre dans la confection des paniers et hottes de vendange.

*Pourquoi un rosier au bout de la vigne ?*

Le mildiou ayant la bonne idée d'attaquer le rosier juste avant la vigne, il est temps de traiter celle-ci lorsque le rosier commence à souffrir.

 Avant la technique de l'alcootest

M. le maire, soucieux de la santé de ses administrés, invite Bussac-info à publier le texte qui suit:

*« Joyeux sermon de l'évêque de Mayence rapporté par Goethe*

*Que celui qui,  
au troisième ou  
au quatrième  
Pot de Vin,  
fent fa raifon  
fe troubler au  
point de ne  
plus*

*reconnaître fa  
femme, fes  
enfants, fes  
amis & de les  
maltraiter, f'en*

*tienne à fes deux Pots, f'il ne veut offenser  
Dieu & fe faire méprifer du Prochain;  
mais que celui qui, après en avoir bu  
quatre, cinq ou fix, refte en état de faire  
fon travail & de fe conformer aux  
Commandements de fes supérieurs*



## Informations locales

*Ecclésiastiques & Séculiers, que celui-là  
abforbe humblement & avec  
reconnaissance la Part que Dieu lui a*

*permis de prendre. Qu'il se garde bien,  
cependant, de passer la limite des fix  
mesures, car il est rare que la Bonté infinie  
du Seigneur accorde à l'un de ses enfants  
la faveur qu'il a bien voulu me faire à moi,  
son ferviteur indigne. Je bois huit Pots de  
m'ait jamais vu, livré à une injuste colère,  
injurier mes Parents ou mes connaissances.*

*Que chacun de vous, mes frères, se fortifie  
donc le Corps & se réjouisse l'esprit avec  
la quantité de Vin que la Bonté Divine a  
voulu lui permettre d'abforber. »*

Pour des renseignements plus actuels  
concernant le nombre de « Pots de vin »  
envisageable, voir Bussac-info précédent,  
l'expression « Pots de vin » étant  
considérée dans son sens premier.

MC Pommier



Association Loi 1901

Vous êtes adulte, vous connaissez autour de vous des  
enfants maltraités, victimes de sévices corporels ou sexuels ....

Vous êtes adolescent, vous ne savez pas à qui vous confier ....

**Appelez un des N° Vert : (24 H sur 24)**

- ALLO ENFANCE MALTRAITEE	PARIS	05.05.41.41
- " " " "	LA ROCHELLE	46.34.56.56
- ENFANCE et PARTAGE	PARIS	05.05.12.34

ou encore :

- ENFANCE et PARTAGE CHARENTES-POITOU	46.35.11.83
---------------------------------------	-------------



**Votre coiffeuse  
à votre domicile**  
pour toutes prestations  
sauf mercredi et samedi  
**Coiffure DORIANE**  
**46 91 70 41**  
Pour vos rendez-vous, appelez  
avant 9h ou le soir après 20h.

**BOSC**  
development

**la coiffure chez vous**

Votre coiffeur vous présente  
ses meilleurs vœux pour 1996



## conseil d'école du 10 novembre 1995

A cette première réunion du conseil d'école pour l'année 95-96, étaient présents :

- les enseignants : Mme Ganthy, directrice de l'école - Mme Ferrer, Mme Rouaud, Mme Boquet, institutrices - M. Ferrer, instituteur,
  - M. Chapuis, maire de Bussac,
  - Mme Renoulaud, Mme Poitier, Mme Grémillon, M. Gonnin, M. Bégaudeau, représentants élus des parents d'élèves.
  - Mme Couturon, Mme Boudoir, Mme Allinand, Mme Bourdageau, M. Bosseboeuf, leurs suppléants.
  - M. Tournier, délégué départemental de l'éducation nationale,
  - Mmes Audoux, Carbonne et Vincendeau, assistantes spécialisées des écoles maternelles.
- M. Bosseboeuf a proposé d'être le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR : Fonctionnement de l'école et activités pédagogiques

### FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

#### ☐ Présentation des membres du Conseil d'Ecole

#### ☐ Dispositions relatives au C.E :

Chaque membre a reçu le texte résumé du décret du 06/09/90, sur lequel s'appuient ces dispositions : composition, réunions et attributions du CE.

Le CE de Bussac sera réuni au moins une fois par trimestre, et si nécessaire sur demande particulière de la directrice, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le CE sera consulté sur les questions suivantes :

- organisation d'activités complémentaires
- contrat d'aménagement des rythmes de vie de l'enfant
- enseignement des langues étrangères

- organisation des sorties à bicyclette

Avis et suggestions seront donnés sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, la restauration, l'hygiène scolaire et péri-scolaire.

Pour les modalités de vote, le CE adopte le principe du vote à main levée pour les questions ordinaires. Si des problèmes « sensibles » l'exigeaient, le vote à bulletin secret serait utilisé.

#### ☐ Le règlement scolaire intérieur :

Il s'appuie sur le règlement scolaire départemental prescrit par l'article 9 du décret 90788 du 06/09/90. Le règlement intérieur est établi par le CE qui peut en demander des modifications ou des aménagements d'une année sur l'autre. Il contient 8 articles concernant :

- ART.1 : Admission et inscription des enfants
- ART.2 : Fréquentation et obligation scolaire
- ART.3 : Vie scolaire
- ART.4 : Usage des locaux - hygiène et sécurité
- ART.5 : Surveillance des élèves
- ART.6 : Concertation entre les familles et les enseignants
- ART.7 : Dispositions finales intéressant le CE
- ART.8 : Exécution de l'arrêté

Le règlement intérieur de l'école reprend ces dispositions avec des spécificités locales. Il sera distribué à toutes les familles.

#### ☐ Organisation de la semaine :

##### Horaires de la semaine scolaire

- Garderie de 7h30 à 8h50 (sauf le samedi matin) et de 17h à 19h
- Entrée à 9h et à 14h
- Sortie à 12h et à 17h

## Informations locales

### Entretien

La directrice nous a fait part des emplois du temps des ATSEM, CES et personnels d'entretien.

### Ateliers C.A.T.E. (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant)

A la fin du trimestre. Ces ateliers intéressent une classe, le mardi après-midi. La durée de ces séances, jugée trop courte, sera portée de 30 à 45 min. Le projet 96 envisage la création de nouveaux ateliers, VTT, informatique, animations bibliothèque.

### **Effectifs et évolution**

La situation actuelle est la suivante :

- cycle 1 ----> 13 enfants en petite section  
15 en moyenne section  
15 en grande section

- cycle 2 ----> 21 élèves en CP  
8 en CE1

soit un total de 115 enfants

- cycle 3 ----> 10 élèves en CE2  
15 en CM1  
18 en CM2

Pour la rentrée 96-97, sont prévus :

- cycle 1 : 46 élèves (18/13/15)  
- cycle 2 : 36 élèves (15/21)  
- cycle 3 : 33 élèves (8/10/15)

soit 115 enfants également, mais dont la répartition sera totalement différente.

Cependant, pour l'année prochaine et les années à venir, il y a plutôt lieu d'envisager une augmentation statistique du nombre d'enfants scolarisés. A noter que 6 logements locatifs supplémentaires seront mis à la disposition de nouvelles familles dans les prochains mois à Bussac.

En 97-98, 110 enfants sont attendus à l'école, sans compter les petites sections.

### Admission en cours d'année scolaire

En cours d'année, seuls les enfants ayant 4 ans révolus seront admis.

### **Travaux effectués**

- Cour des petits :

\* Suppression de la haie et du buisson

\* Fixation de la plaque métallique dangereuse

\* les jeux ont été révisés et le sable du bac changé.

- Cour des grands :

\* Réparation du grillage et des jeux en bois

\* Installation d'une boîte aux lettres

\* Amélioration de l'écoulement des eaux de pluie

\* Evacuation des eaux usées sanitaires.

- Classe maternelle :

\* un tableau de peinture

\* un coin bibliothèque

\* une table de modelage

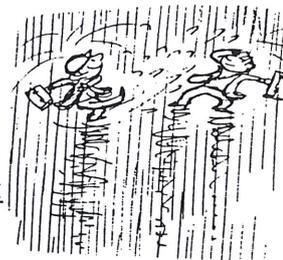
\* un tableau d'affichage

- Classe de grande section et CP :

\* panneau d'affichage

\* peinture du chevalet

\* laquage des casiers de peinture



### **Travaux à envisager, à court et moyen terme**

- résolution du problème des mauvaises odeurs dans la salle de sieste des petits

- agrandissement de cette salle de repos de manière à augmenter sa capacité d'accueil dans un avenir proche

- porte-manteaux à abaisser dans la classe de maternelle

- aménagement de la remise : création d'un faux grenier pour le rangement du matériel utilisé peu fréquemment, aménagement d'un coin séchoir pour le linge des petits

- création d'une salle de motricité plus spacieuse ou d'un préau aménagé

- agrandissement des locaux sanitaires

- utilisation du couloir, pour le chauffage ou l'agrandissement des classes

- achat d'une photocopieuse ?

- buts de hand-ball à réparer et à fixer au sol

- récupération de la table de ping-pong en cours de réparation (?)

- dans la classe de Mme Ferrer (CP, CE1)

\* tableau d'affichage dans le couloir

\* table à poncer

\* finitions diverses dans la classe

\* reste posé le problème du tableau de peinture (couloir), peut-être à envisager

## Informations locales

dans le cadre d'une restructuration de l'école.

### ❑ Financement du fonctionnement de l'école

#### Subvention de la mairie :

- achats des fournitures : 13000 F + 2000 F BS

- voyages et sorties (dont piscine) : 6500 F  
21500 F : 115 = 186 F par enfant

- prévisions d'investissements en fonction des besoins pour le matériel important.

#### Ressources propres à l'école :

17377 F à la rentrée 1995 (fêtes, loto, dons lors de mariages, ventes diverses)

Une partie sera utilisée pour les sorties (séjour à Oléron = 10000 F), l'autre est destinée aux achats de matériel pédagogique, et aux dépenses de fonctionnement type :

- cotisation d'adhésion à l'OCCE = Office Central de Coopération à l'Ecole

---> esprit coopératif

---> légalité du budget

---> couverture des activités facultatives

---> possibilité de subvention de certaines sorties

- cotisation à l'USEP = Union Sportive des Ecoles Publiques

- assurances (activités pédagogiques extra-scolaires)

#### Coopérative de classe :

25 F par trimestre et par élève (8625 F). Cette coopérative est utilisée pour les petites dépenses spécifiques à chaque classe. L'exigibilité de cette participation n'est pas possible, et quelques cotisations sont impayées.

En terminant ce chapitre, la directrice fait remarquer que les livres scolaires de sa classe sont démodés, et qu'il faudra envisager leur remplacement au cours de l'année 96.

## ACTIVITES PEDAGOGIQUES

### ❑ Projet en cours

Séjour de 4 à 5 jours dans l'île d'Oléron pour les 44 élèves de cycle 2. Objectif :

étude du milieu / autonomie de l'enfant. Le coût de cette sortie est de 28000 F. Une participation de 200 F, éventuellement à rediscuter, sera demandée aux parents.

### ❑ Autres sorties envisagées

la ferme

les musées à Saintes

la Corderie Royale à Rochefort

pièce de théâtre à l'abbaye aux dames pour les CM2 ( une semaine « jeune public » en janvier)

### ❑ Projet d'école en cours

- Expression écrite : les écrits diversifiés (travail autour des animaux fabuleux à travers textes, musique et arts plastiques)

- Nouveaux programmes : obligatoires à la rentrée 95, pour les premières années de tous les cycles.

- Evaluation CE2/6E : Cette évaluation a porté sur le français et les mathématiques. M. Ferrer (2 et 3 novembre, 18 et 19 décembre)

### ❑ Informations diverses

- Initiation à l'anglais. Il n'y a pas de professeur pour l'initiation à l'anglais des CM2. Les CE1 pourront bénéficier de cette initiation (15 minutes par jour à partir de 5 minutes de cassettes vidéo)

- Prévention routière. Pas de transport assuré cette année à Saintes

- Rencontres USEP. elles intéressent le cycle 3 (Vénérand-Fontcouverte-St Vaize-Bussac). La première rencontre sportive aura lieu le 4 décembre à St Vaize. Au mois de mars, une journée entière avec orientation est prévue à Vénérand.

- Arbre de Noël : 17/12/95

- Loto : 02/02/96

- Fête de l'école : 22/06/96

La directrice  
Mme Ganthy

le secrétaire de séance  
Ch Bosseboeuf





## Les Antilles à l'école

Au mois de mai 1995, la classe de madame Ferrer (CP-CE1) a participé au concours Gallimard France 3 intitulé « Lire et découvrir les Antilles », concours ouvert aux écoles de France et des pays francophones.

Il s'agissait de réaliser un dossier sur les Antilles françaises sous la forme d'un carnet de voyage comportant récits, dessins, recettes, cartes...

3 élèves ont reçu un prix :

**Anthony**

**Jessica**

**Aymeric**

Chacun de ces 3 enfants a reçu 10 livres Gallimard et un bon d'achat de 100 F.

La classe a reçu en outre 4 livres superbes.



**Il a été trouvé une boucle  
d'oreille dans la cour de l'école.  
La réclamer à la mairie.**

**A VENDRE**  
Lit enfant en bois, état neuf  
Petit prix  
S'adresser M. BERRARD  
7B, chemin des Bertauds  
(heures des repas)

## Le mot du président

Une année se termine.

Je ne referai pas ici l'inventaire des actions qu'au sein du foyer rural nous avons conduites et réalisées pour 1995.

L'assemblée générale est faite pour cela et nous la tenons régulièrement.

Je me permettrai plutôt d'insister sur ce que nous souhaitons développer pour répondre aux attentes des adhérents.

Une section couture, animée par Mme Laetitia Pagand, a démarré à la rentrée et ne demande qu'à voir son groupe grossir.

Une section vélo/VTT est en gestation et j'ose croire qu'elle répondra aux désirs d'un grand nombre d'entre nous.

L'annonce de la mise en place d'une section dessin/peinture vient de garnir nos boîtes aux lettres et n'attend plus que les réponses des intéressés.

Un contrat PLAJS (Projet Local d'Animation Jeunesse et Sports) concernant les jeunes enfants pendant les petites vacances scolaires se déroule actuellement dans les disciplines de football, tennis et tennis de table.

Les autres activités continuent et selon une célèbre phrase empruntée à un grand magasin parisien je crois qu'on peut dire « Au foyer rural, il se passe toujours quelque chose ! ».

Une nouvelle année va commencer.

Le travail ne manque plus.

Aussi en cette fin d'année, puisque cette tribune me le permet, j'adresse à tous des meilleurs voeux ainsi que ceux de l'équipe du foyer rural.

Que 1996 apporte à tous joie, santé, bonheur et voit la réalisation des projets les plus chers.

Bonne année à tous.

Roland Monget

## Informatique

**S'adresse à tous, adultes et enfants.**

Equipement : micro ordinateurs

Local : salle informatique de l'école

Animateur : CONTET Patrice

Horaires : de 14h 30 à 16h 30 le mercredi après-midi (tous les quinze jours)

**Initiation à la micro-informatique :**

- Utiliser un ordinateur, créer un fichier, le déplacer, le supprimer.
- Découverte et pratique du traitement de texte, faire de la mise en page.
- Présentation de logiciels

Je vous  
présente...



## Section micro - informatique

Depuis la rentrée 95, de 14 h 30 à 16 h 30 le mercredi après - midi tous les 15 jours M Contet nous fait découvrir l'informatique . Nous apprenons à utiliser les ordinateurs et nous créons des textes en utilisant différentes sortes d'écritures .Nous pouvons les taper et les imprimer .

Nous avons l'impression de jouer aux journalistes.

**Auteurs: Couprie Marie - Noëlle et Pérochain Clotilde.**

---

## Le club informatique

les mercredis après midi , toutes les deux semaines de 14h30 à 16h30 nous allons dans la salle informatique .Nous nous retrouvons avec monsieur Contet qui nous apprend à utiliser l'ordinateur . Nous tapons des textes que nous pouvons agrandir ou modifier. Nous les sortons à l'imprimante. Nous avons l'impression de jouer aux journalistes. Nous sommes contents d'être dans ce club

**Auteurs: Matthieu Chenneviere et Couprie Delphine .**



## 195 Quatrième

Ce qui veut dire: les années 50 et la Quatrième république.

Ce 4 novembre, salle municipale, le *Théâtre de l'ombre* nous a interprété squetchs, chansons, morceaux choisis de ces années-là, soit dans le désordre, Juliette Greco, Félix Leclerc, Serge Gainsbourg, Edith Piaf, Sartre, Vian, Queneau, Ionesco. Nous connaissons déjà la qualité de leurs prestations théâtrales, nous découvrons maintenant qu'ils chantent très bien.



L'assistance, encore réduite, était cependant plus fournie que lors de la représentation précédente (Poil de carotte). A quand une salle pleine ? Prix modiques et spectacles de qualité (où l'on ne s'ennuie pas) garantis.



## Section remise en forme

Beaucoup d'adeptes, le nombre d'inscriptions est toujours positif, ceci méritait d'être souligné. Mais il a fallu refuser une quinzaine d'inscriptions, faute de place, ce qui a fait des mécontents. La liste d'attente pour la saison à venir va donc poser quelques interrogations.

Les Bussacaises et Bussacais sont venus en force, et font 80% de l'effectif.

Cette saison le nombre d'adhérents comprend 68 personnes et c'est grâce à une bonne compréhension collective, et une bonne organisation des fréquentations que les séances se déroulent dans un contexte convivial et constructif. La motivation est de mise, ceci est dû à de très bons résultats.

Cette année, les féminines sont très largement majoritaires dans l'effectif, et ce sont ces dernières qui réalisent le meilleur compromis, dû à une assiduité, et aussi dû à un travail très personnalisé, les efforts ne sont pas vains.

Les séances se passent toujours dans une très bonne humeur, où l'amitié et le respect de l'autre sont très présents; malgré les différences d'âge, le bloc sportif est parfaitement soudé.

Les activités sportives se sont encore élargies, puisque quelques-uns, et quelques-unes se retrouvent régulièrement sur d'autres terrains sportifs, le VTT compétition, et autres randonnées sont devenues des activités très attractives, ce qui a permis de découvrir d'autres sites dans les régions voisines, et aussi de passer des moments extras, et ainsi de partager les mêmes passions.

*« Ne donnez pas de conseils, mais l'exemple. » ( PASTEUR)*

---

## La givrée

***La section remise en forme du Foyer rural de Bussac organise sa 2ème randonnée VTT le 10 mars ainsi que sa 2ème foire aux vélos.***

2 itinéraires : - 20 kms difficiles avec relief

- 30 kms très physiques pour « vététistes » confirmés

Secrétariat salle des fêtes dès 8h 15.

Départ des randonnées à partir de 9h.

Inscription 25 F comprenant :

- \* l'engagement sur l'un des deux parcours
- \* la participation à une tombola
- \* une boisson chaude lors de l'inscription
- \* ravitaillement sur parcours et arrivée
- \* pot de l'amitié



## Foyer rural

- Port du casque obligatoire sur les 30 kms et très conseillé sur petit itinéraire,
- Projection vidéo de la randonnée
- Dépôt-vente des vélos à la salle des fêtes de 9h à 12h 30 : 20F de participation (gardiennage assuré)
- Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

JP Clerfeuille

**Soirée paëlla**  
**10 février, 20h30, salle municipale**  
**Sangria**  
**Salade d'avocat au crabe**  
**Paëlla garnie**  
**Salade**  
**Fromage**  
**Tartelette**

**100 F adulte (café et vin compris)**

**60 F enfant de - 12 ans**

**Réservation:**

**Isabelle Daudet 46 97 25 34**

**Joëlle Dura 46 74 50 27**

**JP Clerfeuille 46 74 26 34**

(Date limite des inscriptions le 5 février)

## Section gymnastique volontaire



La section gymnastique volontaire a organisé son repas fruits de mer le 14 octobre dernier. Cette soirée a connu un franc succès, elle s'est déroulée dans une bonne ambiance ; chacun a pu apprécier la qualité des produits dégustés. Merci à nos fournisseurs habituels, à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à la préparation et au déroulement de cette soirée et ont ainsi contribué à sa réussite.

Merci aux décoratrices de la section qui, avec beaucoup de goût, avaient fait de la table apéritif un bouquet de gaieté et de fraîcheur.

A l'année prochaine !

**La section vous rappelle ses horaires de fonctionnement :**

**Mardi et vendredi de 18h 45 à 19h 45.**

**Sortie marche le lundi de 14h 30 à 16h 30 (sauf la semaine de foire où la marche se fera le jeudi de 14h30 à 16h30).**

## Football



La saison 95/96 arrive à la trêve hivernale, avec des résultats dans l'ensemble convenables : cinq victoires, un nul, deux défaites. Il faut féliciter toute l'équipe qui en recevant le leader Fontcouverte a réalisé un bon match et a gagné 2 à 0.

A cette période, Bussac se classe 3ème avec la meilleure défense de la poule.

En coupe A.S, l'équipe a passé trois tours en éliminant : Asnière la Giraud (P2) 8 à 0, Saint-Savinien (P1) 2 à 1, Paille (P2) 2 à 1 et attend le tirage au sort pour connaître son prochain adversaire.

Trois joueurs ont terminé la saison avec des blessures assez importantes : Cyril JACQUES, Stéphane SARRAZIN, Jérémy GAUDIN et deux autres sont indisponibles pour quelques semaines : Christophe VIGIER et Laurent GENAT.

Suite à l'appel des dirigeants du club auprès des familles, nous avons pu reprendre l'entraînement des jeunes le mercredi après-midi, dirigé par messieurs Christophe Brecheliere et Eric Monget. Deux équipes seront engagées au mois de janvier, les poussins en championnat et les débutants feront des plateaux.

Nous remercions les transports Queroy-Mounier qui nous ont offert un jeu de maillots. Le pot d'amitié a été servi après le match contre Saint-Hilaire de Villefranche.

Le premier week-end de décembre, deux joueurs du club ont participé au stage d'animateur à Saint-Sulpice de Royan, titre qu'ils ont obtenu sans problème ; il s'agit de messieurs Brecheliere Christophe et Ferrer Médéric.

## Activité couture

*Cette section a pour but l'initiation à la couture,  
coupe, confection.*

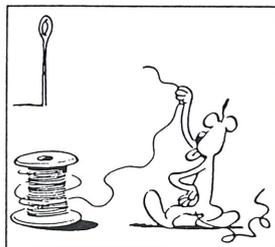
**Equipement : nécessaire personnel**

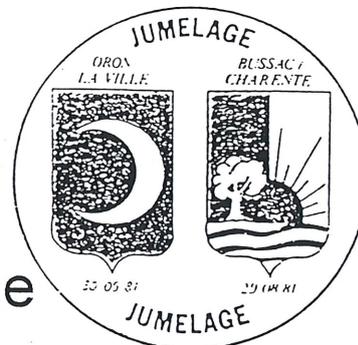
**Local : bibliothèque**

**Animatrice : Laetitia Pagand**

**Secrétaire : Guylène Boutinon**

Les séances ont actuellement lieu le mardi après-midi de 14h à 16h. Eventuellement, possibilité de changement d'horaires.





## Section jumelage

A l'issue de notre assemblée générale, nous avons procédé au renouvellement du bureau.

Présidente      Christiane GENAT  
 Vice-président   Jean-Marc ALLINAND  
 Secrétaire       Marie-Joe CHAPUIS  
 Secrétaire adjoint Yvette GARLOPEAU  
 Trésorière       Véronique GAUDIN  
 Trésorière-adjoint Jocelyne LAJOIE

La soirée charentaise du 25 novembre 95 s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Plus de cent personnes ont apprécié la cuisine à l'ancienne qui était au menu ce soir là.



Prochain rendez-vous le samedi 30 mars 1996 pour une soirée à thème.

Compte tenu du succès que nous avons connu l'an passé, nous avons décidé en comité de « récidiver » pour une soirée Antillaise.



## L'arbre de Noël

Le dimanche 17 décembre, à la salle des fêtes se déroulait l'arbre de Noël.

La fête débuta par un spectacle de marionnettes.

Ensuite vint l'entracte pendant lequel fut tirée la tombola.

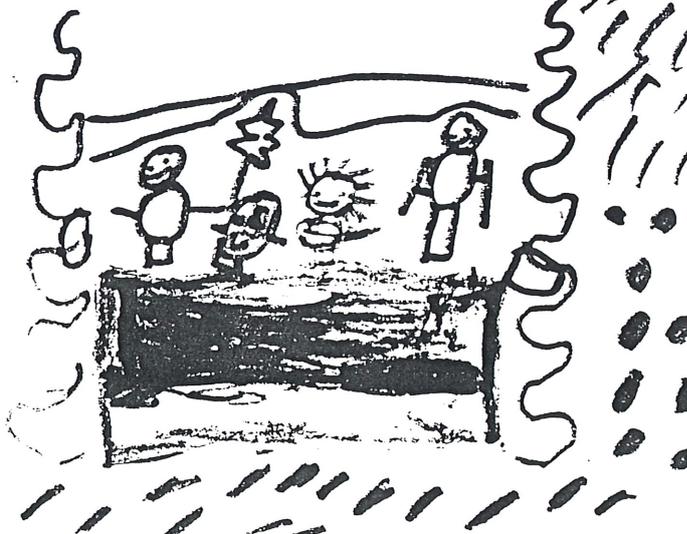
Puis les enfants du CM2 montèrent sur la scène et interprétèrent trois chants de Noël.

Peu après, arriva le moment tant attendu de la distribution des cadeaux par le père Noël. Chaque classe fut alors photographiée en compagnie du père Noël.

Quelle belle journée !

Guy Sylvain

« Les enfants regardent les marionnettes. A 16 heures du  
souper et mangé. »



« Il y a un cadeau à  
côté de Clotilde et de  
moi. »



## Section boules

### *Assemblée générale*

Elle a eu lieu le 21 octobre 1995 dans la salle de réunion du 1er étage de la salle municipale, en présence de monsieur SCHAEFFER adjoint au maire de la commune, et de madame CASTILLON vice-présidente du foyer rural.

Après les différents rapports du club des boules, adoptés à l'unanimité, par l'assistance moyenne de cette assemblée soit 25 personnes environ, la parole est donnée à monsieur SCHAEFFER et malgré la brièveté de son discours celui-ci a apprécié avec enthousiasme la grande activité de la section.

La vice-présidente du Foyer rural, sollicitée à son tour, a vivement confirmé l'animation permanente de la Boule bussacaise et apprécié entre autres, le concours Franco-Suisse du 13 juillet dernier. Monsieur le président du club, a conclu son rapport en disant son entière satisfaction, entraînée par les résultats de l'équipe des cadets sur le plan départemental et national.

Après le vote pour le renouvellement du bureau, un vin d'honneur offert par la section, a précédé la remise de la coupe municipale, offerte par la municipalité et gagnée par monsieur Raymond RENGAR lors du concours officiel du 8 septembre à Bussac. Sur la photo, on devine l'émotion de monsieur SCHAEFFER et du récipiendaire qui a promis de faire mieux au prochain concours.



Projets 1996 : un réveillon de fin d'année est prévu en la salle municipale et sera organisé par la Boule bussacaise. 2 concours officiels seront organisés sur la commune comme les années précédentes, ainsi que de nombreux concours internes dont les modalités seront définies ultérieurement. L'école de pétanque poursuivra son activité, suivant les volontaires inscrits lors de la prochaine saison.

### *Réveillon de la St Sylvestre*

Il s'est déroulé comme prévu, à partir de 22 heures, le dimanche 31 décembre 1995, en la salle municipale harmonieusement décorée pour la circonstance.

Tous les participants, déjà inscrits depuis un mois environ, étaient présents à l'heure fixée, et ont pu regagner leur place autour de tables magnifiquement illuminées et garnies de décors saisonniers avec des bougies multicolores.

Nous avons noté la présence de nombreux bussacais, dont monsieur le président du Foyer rural et son épouse, que le club remercie vivement.

## Foyer rural

Après l'apéritif royal servi à table, le repas a débuté par la dégustation de délicieuses Marennes, accompagnées de leur crépinette traditionnelle.

Le foie gras de canard, présenté en deux médaillons décorés, et accompagné de délicieux Sauternes, a pris la suite des coquilles vides.

Les darnes de très fin saumon frais, sauce hollandaise ont ensuite pris leur place respective sur les tables.

Bien entendu, avant et pendant la dégustation du pineau charentais, comblant le trou du même nom, la musique disco de haut niveau, a su égayer l'assistance par les talents de l'animateur, qui n'a pas ménagé ses efforts pour satisfaire les plus difficiles.

Après la coupure, le magret de canard, sa garniture forestière, la salade aux noix des chaumes et le plateau de délicieux fromages ont pu garnir les estomacs les plus profonds.

C'est vers 5 heures du matin que les heureux convives ont pu déguster le délicieux dessert, accompagné de nombreuses bulles. Le petit noir a suivi avec ses trois étoiles du terroir.

Aux environs de 7 heures, une soupe à l'oignon a satisfait les derniers participants à ce réveillon, et suite à ces agapes, il a fallu remettre un peu d'ordre et de propreté dans la salle, car les restes de nombreux cotillons et serpentins ont donné bien des soucis au service de nettoyage.



Avant le ménage

La boule bussacaise remercie vivement tous les participants à cette soirée prolongée :

- monsieur l'animateur et son programme de variétés
- monsieur le chef cuisinier et son adjoint qui ont su mener à bien leur travail, dans des conditions impossibles
- Les serveurs et serveuses qui ont fait preuve de grande patience et de profond dévouement
- Le responsable plonge et vaisselle (pas facile)
- Tout le personnel de la section qui a participé de près ou de loin à la réussite de cette soirée
- Dans l'espoir que ce réveillon ait pu satisfaire tous

les participants, pourquoi ne pas prévoir la St Sylvestre 1996-1997 ?

### Manifestations 1996 :

- les adhérents sont informés, que des nouvelles licences sont prévues pour les années à venir.
- en conséquence, prévoir 1 photo d'identité nouvelle pour cette licence. Elle sera délivrée fin janvier ou début février prochain, suite à information individuelle.

Tarif : SENIORS inchangé soit 100 francs

JUNIORS - CADETS - MINIMES Gratuit

Repas de fin de saison : Il est prévu le samedi 3 février salle municipale pour les licenciés, leurs familles et amis de la boule

Prospectus distribués prochainement



Très bonne ambiance !



Après

Le secrétaire, Joseph CASTILLON